

Demande de réservation de nom

Ce formulaire s'adresse à toute personne qui désire faire une demande de réservation de nom pour une société par actions québécoise ou une personne morale sans but lucratif québécoise.

Une société par actions québécoise est une personne morale à but lucratif régie par la Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, c. S-31.1). Une personne morale sans but lucratif québécoise est, quant à elle, une personne morale régie par la Loi sur les compagnies (RLRQ, c. C-38).

Pour plus d'information sur les dispositions administratives et légales encadrant la production du présent formulaire, référez-vous à la page « Renseignements concernant la demande de réservation de nom » ainsi qu'aux lois applicables.

Cochez la case correspondant au type d'entité pour laquelle vous faites la demande.

Société par actions québécoise

Personne morale sans but lucratif québécoise

1 Renseignements sur le demandeur

Nom de famille		Prénom	
<input type="text"/>		<input type="text"/>	
Appartement	Numéro	Rue	
<input type="text"/>	<input type="text"/>	<input type="text"/>	
Ville, village ou municipalité		Province	Pays
<input type="text"/>		<input type="text"/>	<input type="text"/>
		Code postal	
		<input type="text"/>	

2 Renseignements sur le nom proposé

Nom

Version(s) du nom dans une autre langue que le français, s'il y a lieu

Pour apporter des précisions sur le nom que vous proposez, veuillez remplir et joindre l'annexe 1 en inscrivant votre numéro d'entreprise du Québec (NEQ), s'il y a lieu. Ces renseignements faciliteront l'analyse du nom ainsi que le traitement de la demande.

3 Renseignements sur la société par actions québécoise ou la personne morale sans but lucratif québécoise

Activité principale (description sommaire)

Lieu de cette activité

4 Changement de nom

S'il s'agit d'un changement de nom, inscrivez le nom actuel de l'entité visée et son NEQ.

Numéro d'entreprise du Québec									
NEQ									

**Signez le formulaire et transmettez toutes les pages de ce dernier accompagnées de votre paiement.
Vous ne devez pas télécopier ce formulaire.**



Personne à contacter et traitement prioritaire

Veillez nous fournir vos coordonnées afin que nous puissions communiquer avec vous si nous avons besoin d'informations supplémentaires au sujet de cette demande.

Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement pour cette demande. Ils ne seront pas déposés au registre des entreprises.

Nom de famille

Prénom

Ind. rég.

Téléphone

Poste

Adresse de correspondance

Code postal

Courriel

Si vous demandez un service de traitement prioritaire, cochez la case ci-dessous et inscrivez « **Traitement prioritaire** » sur l'enveloppe. Notez que des **frais additionnels seront alors exigés**. Pour connaître le montant de ces frais, consultez les tarifs du Registraire des entreprises dans le site Internet Québec.ca.

Service de traitement prioritaire (**inscrivez « Traitement prioritaire » sur l'enveloppe**)

Réservé à l'intermédiaire autorisé

Afin de pouvoir associer la demande à votre bureau, nous avons besoin de votre NEQ.

Numéro d'entreprise du Québec

NEQ



Renseignements concernant la demande de réservation de nom

Ce formulaire doit être rempli à l'écran ou dactylographié de façon à ce qu'il soit lisible et prêt à être reproduit.

Au lieu de remplir ce formulaire, vous pouvez produire une demande de réservation de nom en utilisant les services en ligne disponibles dans le site Internet [Québec.ca](http://Quebec.ca).

Note : Si vous manquez d'espace pour inscrire tous les renseignements demandés, veuillez joindre une ou plusieurs feuilles additionnelles à celui-ci. Dans le haut de chaque feuille additionnelle, inscrivez le nom de la société par actions ou de la personne morale sans but lucratif québécoise, son numéro d'entreprise du Québec, ci-après appelé *NEQ* (s'il y a lieu), le titre du formulaire ainsi que le numéro de la partie du formulaire relative aux renseignements que vous fournissez.

Protection des renseignements personnels

Certaines des informations à fournir dans ce formulaire sont des renseignements personnels. Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement dans le cadre de cette demande. L'accès aux renseignements personnels est limité aux seules personnes autorisées à les consulter dans l'exercice de leurs fonctions.

Vous avez le droit d'être informé des renseignements personnels que le ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale détient à votre sujet, d'en recevoir communication ou d'en demander la rectification. Pour ce faire, vous devez vous adresser à la personne responsable de l'accès aux documents et de la protection des renseignements personnels.

Réservation de nom

La réservation de nom peut vous être utile si vous souhaitez réserver un nom auprès du Registraire des entreprises, ci-après appelé *Registraire*, dans le but de constituer, de continuer, de fusionner ou de reconstituer une société par actions québécoise, ou encore de modifier le nom d'une société déjà constituée. Vous pouvez également réserver un nom afin de constituer une personne morale sans but lucratif québécoise ou de modifier son nom.

La réservation de nom est facultative. Elle a pour seul effet d'éviter qu'un nom identique à celui que vous proposez soit accepté par le Registraire pour constituer, continuer, fusionner ou reconstituer une autre société par actions québécoise ou une autre personne morale sans but lucratif québécoise, ou encore pour effectuer un changement de nom. Cependant, le fait, pour une entreprise, d'avoir réservé un nom n'empêchera pas une autre entreprise de déclarer au registre des entreprises, ci-après appelé *registre*, un autre nom identique à celui réservé, à la section « Autres noms utilisés au Québec ».

Notez que la réservation de nom constitue uniquement une prévalidation du nom et que votre demande pourrait être refusée par le Registraire, selon les motifs appuyant celle-ci. Il est donc important que vous fournissiez les renseignements demandés sur la nature et l'origine du nom proposé ainsi qu'une description sommaire de l'activité principale de la société ou de la personne morale visée. Ces informations faciliteront l'analyse et le traitement de votre demande.

Si votre demande est acceptée, une confirmation de la réservation de nom vous sera transmise. Notez que la période pendant laquelle le Registraire peut réserver un nom est de 90 jours. Si vous désirez prolonger la réservation du nom au terme de la période de 90 jours, vous devez produire une autre demande de réservation de nom.

Les sociétés par actions québécoises et les personnes morales sans but lucratif québécoises doivent fournir le numéro de référence de la réservation de nom ou le **rapport de recherche de nom lorsqu'elles transmettent leur demande de constitution ou de changement de nom**.

Un **rapport de recherche de nom** est une liste de noms extraits du registre, établie à partir du nom que vous proposez. Vous devez consulter cette liste avant de faire un choix définitif. Vous pouvez effectuer cette recherche sur le site Internet [Québec.ca](http://Quebec.ca).

Règles relatives au nom

Le Registraire exerce un contrôle sur certains aspects du nom proposé. Ainsi, ce nom ne doit pas, entre autres, contrevenir aux dispositions de la Charte de la langue française ni être identique à un nom réservé ou utilisé par une autre entreprise, une autre société ou un autre groupement au Québec, en tenant compte notamment des critères déterminés par règlement.

Par ailleurs, le nom d'une société par actions québécoise qui ne comprend pas l'expression *société par actions* ou *compagnie* doit être suivi de la mention « s.a. », « ltée » ou « inc. » afin d'indiquer qu'elle est une société à responsabilité limitée.

La société par actions québécoise ou la personne morale sans but lucratif québécoise a toujours le devoir de s'assurer que le nom proposé est conforme aux dispositions de l'article 16 de la Loi sur les sociétés par actions (RLRQ, c. S-31.1) et de son règlement¹ ou de l'article 9.1 de la Loi sur les compagnies (RLRQ, c. C-38) et de son règlement² ainsi qu'au Règlement sur la langue du commerce et des affaires, qui peut être consulté sur le site de l'Office québécois de la langue française à l'adresse suivante : oqlf.gouv.qc.ca/charte/reglements. Le contrôle exercé par le Registraire ne réduit pas la responsabilité de la société par actions québécoise ou de la personne morale sans but lucratif québécoise à cet égard. De plus, le nom doit avoir fait l'objet d'une recherche parmi les noms déclarés au registre.

Finalement, s'il est établi, dans le cadre d'un recours administratif présenté par un intéressé, que le nom de la société par actions ou de la personne morale sans but lucratif québécoise peut être confondu avec un nom réservé ou utilisé par une autre personne, une autre société ou un autre groupement au Québec, qu'il laisse faussement croire qu'elle est liée à une autre personne, à une autre société ou à un autre groupement au Québec, ou qu'il enfreint autrement la loi ou les règlements, la société par actions ou la personne morale sans but lucratif québécoise peut être contrainte de le remplacer.

Pour plus d'information sur les règles relatives au nom, référez-vous au document *Les noms d'entreprises au Québec* (IN-531), disponible à [Québec.ca](http://Quebec.ca).

1. Règlement sur les noms des compagnies régies par la partie IA de la Loi sur les compagnies (RLRQ, c. S-31.1, r. 1.02).

2. Règlement sur les noms des personnes morales ou des associations régies par la partie III de la Loi sur les compagnies (RLRQ, c. C-38, r. 2).



Personne à contacter et traitement prioritaire

Inscrivez les coordonnées de la personne à contacter concernant cette demande (nom, prénom, téléphone, adresse de correspondance et courriel). Si vous demandez un service de traitement prioritaire, veuillez cocher la case prévue à cet effet et inscrire « **Traitement prioritaire** » sur l'enveloppe.

Les renseignements fournis seront utilisés uniquement pour cette demande et ne seront pas déposés au registre.

Si vous êtes un intermédiaire autorisé, veuillez inscrire votre NEQ à l'endroit prévu à cet effet.

Tarifs et modalités de paiement

Consultez les tarifs du Registraire qui s'appliquent à la demande de réservation de nom dans le site Internet Quebec.ca.

Envoi du formulaire

La demande de réservation de nom et tous les autres documents requis par la Loi sur les sociétés par actions et la Loi sur les compagnies doivent être transmis par la poste à l'adresse suivante :

Registraire des entreprises
Services Québec
C. P. 1153, succursale Terminus
Québec (Québec) G1K 7C3

Pour en savoir plus

Pour plus de renseignements, visitez Quebec.ca.



Annexe 1

Remplissez cette annexe pour apporter des précisions aux renseignements demandés à la section 2.

Ces renseignements seront traités de façon confidentielle et seront utilisés uniquement pour cette demande. Ils ne seront pas déposés au registre.

2 Renseignements sur le nom proposé

Inscrivez le nom pour lequel vous voulez apporter des précisions.

Précisions

Précisez la nature et l'origine du nom proposé.

Description sommaire des activités

Décrivez brièvement les activités de l'entreprise.

